



Milly-la-Forêt, le 10 décembre 2025.

Objet : Convocation au Conseil municipal du 17 décembre 2025.

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira le :

Mercredi 17 décembre 2025 à 20h30 en salle du Conseil

VOICI L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

**TRAVAUX – URBANISME – MOBILITÉS,
ACCESSEURITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Rapporteurs : Bernard BOULEY et Patrice SAINSARD

1. Approbation du Plan Local d'Urbanisme
2. Approbation de l'état d'assiette 2026

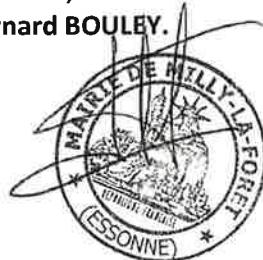
FINANCES, ECONOMIE ET EMPLOI

Rapporteur : Jean-Marie ANNA

3. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget principal de la Ville pour l'exercice 2026
4. Bilan annuel des acquisitions et cessions de l'année 2025
5. Convention d'occupation précaire avec travaux d'intérêt public pour la terrasse de la brasserie des O'pignons
6. Virement de crédits entre chapitres, à l'exception des dépenses de personnel
7. Modification du tableau des emplois

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Bernard BOULEY.



Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 :

1. Décision du Maire en date du 14 novembre 2025 – Acceptation du devis présenté par la société WURTH pour la fourniture des vêtements des agents du CTM, pour un montant de 2 873,40 € HT (deux mille huit cent soixante-treize euros et quarante centimes hors taxes).
2. Décision du Maire en date du 17 novembre 2025 – Acceptation du devis de l'ONF en date du 29 octobre 2025 pour des travaux de maintenance consistant en l'abattage d'arbres dangereux, pour un montant de 2 531,68 € HT (deux mille cinq cent trente et un euros et soixante-huit centimes hors taxes), soit 2 784,85 € TTC (deux mille sept cent quatre-vingt-quatre euros et quatre-vingt-cinq centimes toutes taxes comprises).
3. Décision du Maire en date du 1er décembre 2025 – Approbation de l'avenant n° 1 au lot n° 1 du marché de prestations d'entretien des bâtiments communaux, pour un montant de 6 034,80 € HT (six mille trente-quatre euros et quatre-vingts centimes hors taxes), pour l'exécution de prestations complémentaires (nettoyage plus approfondi des tables).
4. Décision du Maire en date du 1er décembre 2025 – Acceptation du devis fourni par la société Anthony Bourguignon pour l'éclairage, la sonorisation et l'installation de deux écrans dans le cadre de la cérémonie des vœux du Maire 2026, pour un montant de 6 030,00 € HT (six mille trente euros hors taxes).

POUVOIR

Je soussigné(e) , agissant en qualité
d'Adjoint au Maire/Conseiller Municipal¹, donne pouvoir à
.....

pour voter en mes lieux et place à la séance du Conseil Municipal du

Fait à, le

¹ Rayer la mention inutile